

AVIS D'OUVERTURE D'UNE ENQUÊTE PUBLIQUE

Par arrêté du 19 juillet 2022, sur demande de la commune de Draguignan, le Préfet du Var a prescrit l'ouverture d'une enquête publique préalable à :

➤ la déclaration d'utilité publique de l'opération de restauration immobilière du centre ancien de Draguignan, sur son territoire.

Le responsable (pétitionnaire) est la mairie de Draguignan – Projet « action cœur de ville » – Hôtel de Ville – 28, rue Georges Cisson – 83300 Draguignan.

Le commissaire enquêteur est M. Jean-Michel PORCHER. En cas d'empêchement, un commissaire enquêteur remplaçant pourra être nommé après interruption de l'enquête.

La commune concernée par l'enquête est : Draguignan.

Le siège de l'enquête est fixé en mairie de Draguignan.

L'enquête se tiendra du lundi 12 septembre 2022 au mardi 27 septembre 2022 inclus, soit 16 jours consécutifs (exceptés samedis, dimanches et jours fériés).

Pendant la durée de l'enquête, le dossier d'enquête publique est consultable :

- sur Internet à l'adresse suivante : <http://www.var.gouv.fr> (icône *enquêtes publiques en bas de la page d'accueil* / rubrique *enquêtes publiques en cours hors ICPE*).

- sur support papier, en mairie de Draguignan. Le public pourra consigner ses observations et propositions directement sur un registre d'enquête à feuillets non mobiles, côté et paraphé par le commissaire enquêteur, aux jours et heures ci-après :

Lieu d'enquête	Jours	Heures
Centre Joseph Collomp* Place René Cassin 83300 Draguignan	Du lundi au vendredi	de 8h30 à 17h
* annexe de la mairie		

- sur un poste informatique au siège de l'enquête aux jours et heures indiqués dans le tableau ci-dessus. Un poste informatique est également mis à disposition à l'accueil de la Préfecture du Var pendant toute la durée de l'enquête.

Les observations et propositions écrites sur ce projet peuvent également être adressées par voie postale, à l'attention du commissaire enquêteur, au siège de l'enquête.

Les observations formulées par voie postale sont annexées au registre d'enquête tenu à disposition au siège de l'enquête.

Le public pourra formuler ses observations par courriel, transmis au commissaire enquêteur, à l'adresse électronique suivante :

ca-draguignan-epvar@administrations83.net .

Ces observations seront consultables par le public, dans les meilleurs délais, sur le site internet :

<http://www.var.gouv.fr/operation-de-restauration-immobiliere-ori-du-a11092.html> .

Le commissaire enquêteur se tiendra à la disposition du public au lieu d'enquête, aux jours et heures indiqués ci-après :

Permanences du commissaire enquêteur		
Lieu	Jours	Heures
Centre Joseph Collomp Place René Cassin 83300 Draguignan 2 ^{ème} étage	lundi 12 septembre 2022	8h30 à 12h
	mardi 20 septembre 2022	8h30 à 11h30
	mardi 27 septembre 2022	13h30 à 17h

Le rapport et les conclusions du commissaire enquêteur seront tenus à la disposition du public, en mairie de Draguignan, au bureau de l'environnement et du développement durable de la préfecture du Var et sur Internet à l'adresse suivante : <http://www.var.gouv.fr>, à réception et pendant un an à compter de la clôture de l'enquête.

Des informations sur le projet peuvent être demandées auprès du pétitionnaire à l'adresse précitée ou bien en écrivant à l'adresse courriel suivante : jp.benard@ville-draguignan.fr .